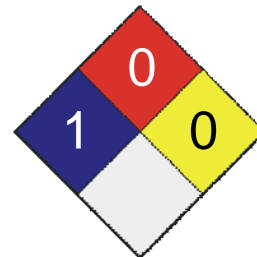


## 1. Identification du produit et de l'entreprise

<b>Identificateur de la matière</b>	<b>Salt Water Magic Liquid</b>
<b># CAS</b>	Mélange
<b>Usage du produit</b>	Mélange pour nettoyer l'eau et Réduit des phosphates
<b>Fabricant</b>	Natural Chemistry, Inc. 40 Richards Ave. Norwalk, CT 06854 US Téléphone: (800) 753-1233 Nombre de téléphone d'urgence: CHEMTREC (800) 424-9300

LÉGENDE HMIS/NFPA	
Extrême	4
Grave	3
Modéré	2
Faible	1
Minimal	0

Santé	/ 1
Inflammabilité	0
Danger physique	0
Protection individuelle	B



## 2. Identification des risques

<b>Description générale des risques</b>	ATTENTION IRRITANT POUR LES YEUX. Irritation de peau possible avec l'exposition prolongée.
<b>Effets potentiels sur la santé à court terme</b>	
<b>Voies d'exposition</b>	Yeux, Contact avec la peau, Inhalation, Ingestion.
<b>Yeux</b>	Le liquide est légèrement irritant pour les yeux.
<b>Peau</b>	La substance peut provoquer des irritations cutanées légères.
<b>Inhalation</b>	Peut causer l'irritation des voies respiratoires.
<b>Ingestion</b>	Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements.
<b>Organes cibles</b>	Yeux. Peau.
<b>Effets chroniques</b>	L'exposition prolongée ou répétée peut causer l'assèchement, la délipidation et des dermatites.
<b>Signes et symptômes</b>	Les symptômes peuvent inclure rougeur, oedème, assèchement, déshuillement et gerçure de la peau. Les symptômes de surexposition peuvent être les suivants : maux de tête, vertiges, fatigue, nausée et vomissements.

## 3. Composition / Renseignements sur les ingrédients

Ingrédient(s)	# CAS	Pourcentage
Chlorure de lanthane	10099-58-8	7 - 13
Trisulfate de dilanthane	10099-60-2	1 - 5

## 4. Premiers soins

<b>Mesures de premiers soins</b>	
<b>Contact avec les yeux</b>	Rincer à grande eau froide. Enlever les verres de contact, le cas échéant, et continuer à rincer. Obtenir de l'attention médicale si l'irritation persiste.
<b>Contact avec la peau</b>	Rincer à grande eau froide. Laver à l'eau et au savon. Obtenir de l'attention médicale si l'irritation persiste.
<b>Inhalation</b>	En cas de symptômes, placer la victime à l'air frais. Si les symptômes persistent, obtenir de l'attention médicale.
<b>Ingestion</b>	Ne pas faire vomir. Rincer la bouche à grande eau, puis boire un ou deux verres d'eau. Appeler un médecin. Ne jamais rien faire boire ou aveler à une victime inconsciente, ou si la victime a des convulsions.
<b>Avis aux médecins</b>	Les symptômes peuvent être différés.

## Conseils généraux

En cas de malaise, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). S'assurer que le personnel médical est averti des substances impliquées et prend les précautions pour se protéger. Montrer cette fiche technique de santé-sécurité au médecin en consultation. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Tenir hors de la portée des enfants.

---

## 5. Mesures de lutte contre le feu

---

<b>Propriétés inflammables</b>	Non inflammable d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
<b>Moyens d'extinction</b>	
<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Poudre chimique. Pulvérisation d'eau. Dioxyde de carbone. Mousse.
<b>Méthodes d'extinction inappropriées</b>	Pas disponible
<b>Protection pour les pompiers</b>	
<b>Risques spécifiques provenant des produits chimiques</b>	Pas disponible
<b>Équipement de protection pour les pompiers</b>	Les pompiers doivent porter des vêtements de protection complets y compris un appareil de respiration autonome.
<b>Produits dangereux résultant de la combustion</b>	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de soufre. Chlorure d'hydrogène.
<b>Données sur l'explosibilité</b>	
<b>Sensibilité aux chocs</b>	Pas disponible
<b>Sensibilité aux décharges électrostatiques</b>	Pas disponible

---

## 6. Procédures en cas de déversement

---

<b>Précautions individuelles</b>	Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Ne pas toucher ou marcher sur la substance déversée accidentellement. Ne pas toucher les conteneurs endommagés ou la substance déversée accidentellement sans vêtements de protection appropriés. Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et dans un lieu protégé du vent.
<b>Méthodes de contention</b>	Arrêter la fuite si cela peut se faire sans risque. Empêcher de pénétrer dans les voies d'eau, les égouts, les sous-sols, les espaces réduits
<b>Méthodes de nettoyage</b>	Avant de procéder au nettoyage, consulter les renseignements de danger ci-dessus. Absorber les petits déversements au moyen d'une substance absorbant inerte et placer dans des contenants appropriés, étiquetés et pouvant être fermés. Empêcher les déversements importants de se répandre dans les égouts et voies d'eau. Consulter les services d'intervention d'urgence et le fournisseur. Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation.

---

## 7. Manutention et entreposage

---

<b>Manipulation</b>	Employer de bonnes pratiques d'hygiène du travail lors de la manipulation de ce matériau.
<b>Stockage</b>	Tenir hors de la portée des enfants. Entreposer dans un contenant fermé à l'abri des matières incompatibles.

---

## 8. Maîtrise de l'exposition / Protection individuelle

---

Limites d'exposition	Limites d'exposition
Ingrédient(s)	
Chlorure de lanthane	<b>ACGIH-TLV</b> Indéterminé <b>OSHA-PEL</b> Indéterminé
Trisulfate de dilanthane	<b>ACGIH-TLV</b> Indéterminé <b>OSHA-PEL</b> Indéterminé

<b>Mesures d'ingénierie</b>	Ventilation générale adéquate.
<b>Protection individuelle</b>	
<b>Protection pour les yeux et le visage</b>	Porter des lunettes de sécurité pourvues de protections latérales.
<b>Protection des mains</b>	Gants en caoutchouc. Confirmer d'abord avec un fournisseur connu.
<b>Protection de la peau et du corps</b>	Conformément aux directives de votre employeur.
<b>Protection respiratoire</b>	Si les limites d'exposition risquent d'être dépassées, utiliser un appareil respiratoire approuvé de NIOSH.
<b>Considérations sur l'hygiène générale</b>	A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit.

---

## 9. Caractéristiques chimiques et physiques

---

<b>Aspect</b>	Liquide
<b>Couleur</b>	Pas disponible
<b>Forme</b>	Liquide.
<b>Odeur</b>	Faible Mélasse
<b>Seuil de l'odeur</b>	Pas disponible
<b>État physique</b>	Liquide
<b>pH</b>	2.1 - 2.3
<b>Point de fusion</b>	Pas disponible
<b>Point de congélation</b>	Pas disponible
<b>Point d'ébullition</b>	Pas disponible
<b>Point d'éclair</b>	Pas disponible
<b>Vitesse d'évaporation</b>	Pas disponible
<b>Limites bas d'inflammabilité dans l'air, en % selon volume</b>	Pas disponible
<b>Limites maximales d'inflammabilité dans l'air, en % selon volume</b>	Pas disponible
<b>Pression de vapeur</b>	Pas disponible
<b>Densité gazeuse</b>	Pas disponible
<b>Densité</b>	1.09 - 1.11
<b>Densité relative</b>	9.08 - 9.25
<b>Coefficient de répartition eau/huile</b>	Pas disponible
<b>Solubilité (H<sub>2</sub>O)</b>	Appréciable
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Pas disponible
<b>COV (Poids %)</b>	Pas disponible
<b>Viscosité</b>	Pas disponible
<b>Pourc. de mat. volatiles</b>	Pas disponible

---

## 10. Stabilité chimique et données sur la réactivité

---

<b>Stabilité chimique</b>	Stable dans les conditions recommandées de stockage.
<b>Conditions à éviter</b>	Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques.
<b>Matières incompatibles</b>	Caustiques.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de soufre. Chlorure d'hydrogène.
<b>Possibilité de réactions dangereuses</b>	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

---

## 11. Propriétés toxicologiques

---

### Analyse des ingrédients - CL50

Ingrédient(s)	CL50
Chlorure de lanthane	Pas disponible
Trisulfate de dilanthane	Pas disponible

### Analyse des ingrédients - Orale DL50

Ingrédient(s)	DL50
Chlorure de lanthane	4184 mg/kg rat
Trisulfate de dilanthane	4991 mg/kg rat

### Effets d'une exposition aiguë

<b>Yeux</b>	Le liquide est légèrement irritant pour les yeux.
<b>Peau</b>	La substance peut provoquer des irritations cutanées légères.
<b>Inhalation</b>	Peut causer l'irritation des voies respiratoires.
<b>Ingestion</b>	Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements.
<b>Sensibilisation</b>	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
<b>Effets chroniques</b>	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
<b>Cancérogénicité</b>	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
<b>Mutagénicité</b>	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
<b>Effets sur la reproduction</b>	Non-hazardous by WHMIS/OSHA criteria.
<b>Tératogénicité</b>	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

---

## 12. Données écologiques

---

<b>Effets écotoxicologiques</b>	Des composants de ce produit ont été identifiés en tant qu'ayant des soucis environnementaux potentiels.
<b>Effets sur l'environnement</b>	Pas disponible
<b>Toxicité aquatique</b>	Pas disponible
<b>Persistence et dégradabilité</b>	Pas disponible
<b>Bioaccumulation /accumulation</b>	Pas disponible
<b>Coefficient de partage</b>	Pas disponible
<b>Mobilité dans l'environnement</b>	Pas disponible
<b>Information sur l'évolution des produits chimiques</b>	Pas disponible

---

## 13. Élimination des résidus

---

<b>Codes de déchets</b>	Pas disponible
<b>Instructions relatives à l'élimination des résidus</b>	Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.
<b>Déchets des résidus / produits non utilisés</b>	Pas disponible
<b>Emballages contaminés</b>	Pas disponible

---

## 14. Informations relatives au transport

---

### Department of Transportation (DOT)

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

### Transport des marchandises dangereuses (TMD)

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

---

## 15. Données réglementaires

---

<b>Règlements fédéraux canadiens</b>	Ce produit a été classé en fonction des critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique renferme tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.
--------------------------------------	--

**Règlements fédéraux des États-Unis** Ce produit est qualifié de "chimiquement dangereux" selon la définition de OSHA Hazard Communication Standard, 29 CFR 1910.1200.

**Loi sur la Santé et la Sécurité du Travail**

**Dangereux selon 29 CFR 1910.1200** Oui

**Superfund Amendments and Reauthorization Act of 1986 (SARA)**

**Catégories de danger** Risque immédiat - Oui  
Risque différé - Non  
Risque d'incendie - Non  
Danger lié à la Pression - Non  
Danger de réactivité - Non

**Section 302 substance extrêmement dangereuse** Non

**Section 311 produit chimique dangereux** Oui

**Clean Air Act (CAA)** Pas disponible

**Clean Water Act (CWA)** Pas disponible

**Safe Drinking Water Act (SDWA)** Pas disponible

**Drug Enforcement Agency (DEA)** Pas disponible

**Food and Drug Administration (FDA)** Pas disponible

**Situation SIMDUT** Contrôlé

**Classement SIMDUT** Catégorie D-Division 2B

**L'étiquetage SIMDUT**



**Nom du stock**

<b>Pays ou région</b>	<b>Nom du stock</b>	<b>En stock (Oui/Non)*</b>
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Non
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Oui
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act)	Oui

La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence.

---

## 16. Renseignements divers

---

**Clause d'exonération de responsabilité**

L'information ci-incluse a été obtenue de sources considérées techniquement précises et fiables. Bien qu'il ait été fait le maximum d'effort possible à fin d'assurer la totale portée à connaissance des risques associés à ce produit, dans les cas où il n'a pas été possible d'obtenir information cela a été déclaré expressément. Étant donné que les conditions particulières d'usage du produit sont au-delà du contrôle du fournisseur, il est présumé que les utilisateurs de ce matériel ont été correctement instruits des exigences de toute la législation applicable et de tout autre instrument de réglementation. Le fournisseur ne donne aucune garantie, ni expresse ni tacite, et ne sera tenu responsable d'aucune perte, dommages ou conséquence dommageable pouvant résulter de l'usage ou bien de la fiabilité de n'importe quelle information contenue dans ce document.

**Date de publication** 18-Déc-2007

**Date en vigueur** 15-Déc-2007

**Date d'expiration** 15-Déc-2010

**Préparé par** Dell Tech Laboratories Ltd. (519) 858-5021